



INAUGURATION DE L'EHPAD SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2015

Le Département aux côtés des Réunionnais



Mot du Conseil Départemental





NOTES

Le maintien à domicile des personnes âgées est une ambition claire du Conseil Départemental depuis de nombreuses années. En effet, les Réunionnais, et en particulier nos gramounes, sont très attachés à leur habitat et au lieu de vie qui les entoure. Malheureusement, les conditions ne sont pas forcément réunies pour qu'elles puissent vieillir dans les meilleures conditions.

Aussi, le Conseil Départemental a déployé une série de dispositifs visant à favoriser le bien être et faciliter la vie des personnes âgées chez elles. 20 millions d'euros sont ainsi consacrés chaque année à l'amélioration de l'habitat et à l'aménagement des logements.

Plus de 92 millions d'euros sont consacrés à l'aide à domicile (via l'Aide Personnalisée à l'Autonomie et à l'Aide Ménagère Départementale) qui permettent d'apporter du soutien et un accompagnement professionnel aux personnes les plus dépendantes.

Si le maintien à domicile est la solution privilégiée, certaines situations exigent malheureusement un accompagnement renforcé des personnes plus lourdement dépendantes. Pour ce faire, le Conseil Départemental organise et finance tout ou partie de l'offre médico-sociale en faveur des personnes âgées et mène une politique dynamique de structuration et de développement de l'offre en structures, que ce soit en famille d'accueil ou en

structures médico-sociales telles que les EHPAD et les EHPA.

Cet effort se traduit très concrètement par une augmentation sensible du nombre de places entre 2004 et fin 2013. L'offre en famille d'accueil est ainsi passée de 450 places à plus de 1 000 places aujourd'hui. Dans le même temps, l'offre de places en établissements a bondi de 1 143 en 2004 à 1 584 à ce jour.

Par ailleurs, 337 places nouvelles devraient voir le jour durant les 3 prochaines années.

Si l'effort de rattrapage est incontestable, cela ne constitue pas un aboutissement. En effet, la problématique de la dépendance deviendra un enjeu majeur dans les années à venir.

Si aujourd'hui nous comptons près de 15 000 personnes en situation de dépendance, ce chiffre devrait atteindre les 21 000 en 2020 et même dépasser les 26 000 en 2030.

D'ores et déjà, nous devons réfléchir à la politique à mettre en œuvre. Cette réflexion doit s'articuler, non pas autour des dispositifs, mais autour de chaque individu, avec ses besoins, avec ses aspirations, avec son niveau de dépendance. C'est bien là l'objectif du SDOSMS, outil stratégique par excellence qui permettra au Conseil Départemental et à ses partenaires de répondre aux mieux aux attentes de nos gramounes dans les prochaines années.







Le Département « chef de file » de l'action sociale en direction des personnes âgées

- Versement de prestations pour faciliter le maintien à domicile et la prise en charge de la dépendance
- Création et financement de l'offre d'accueil et d'hébergement en famille d'accueil et en établissement
- Garantie de la qualité de prise en charge à domicile et en établissement
- Prévenir la perte d'autonomie

LE CONTEXTE PARTICULIER DE LA RÉUNION

Un vieillissement rapide de la population



Forte évolution des plus de 75 ans d'ici 2020 (41800 en 2020 ; 27670 en 2010)

Une population dépendante croissante



- 13 700 à 15 000 en 2010
- 21 500 en 2020, 26 700 en 2030
- > 92 % vivent à domicile

Une grande précarité financière



- ▶ 42 % des plus de 65 ans vit sous le seuil de pauvreté
- ▶ 30 % des 60 ans et plus vivent avec le minimum vieillesse
- La pauvreté augmente avec l'âge







LA COLLECTIVITÉ CONSACRE 110 M € AUX PERSONNES AGÉES

Répondre au choix de vie des personnes âgées en favorisant le maintien à domicile et la solidarité intergénérationnelle

> 125 M€ (données provisoires)

Les prestations d'aide sociale



- Attribution : APA (86 M€), aide ménagère (+ de 6 M€)
- Développement des services à la personne (22 prestataires contre 4 en 2004)
- Modernisation (CESU)
- Consolidation des procédures
- Accompagnement à la structuration (GIP-SAP) des services à domicile

Logement et accès à la santé



- Amélioration de l'habitat 25 M€ (2014)
- Chèque santé (24 822 PA, 9 M€)

Soutien des aidants familiaux



- Bourse d'heure
- Séjour Grand'R

Café des aidants (4 000 personnes, 0,7 M€)

Autres réponses



Dispositif volontariste

- Transport (carte Réunipass) 0,3 M€ (2012)
- Loisirs (accès gratuit aux bâtiments culturels, accès aménagés aux ENS),...





Développer l'offre en famille d'accueil et en hébergement

Offre en famille d'accueil

534 familles

Offre de places en établissement

- **EHPAD**
- EHPA
- Accueil de jour (1584 places et 337 à ouvrir)



- 1068 places en 2014
- Professionnalisation des accueillants familiaux

Ī

- Ouverture des structures autorisées
- Qualité de la prise en charge
- Financement de la dépendance et de l'hébergement

Contrôle



- Respect Loi 2002 concernant les droits des usagers
- Lutte contre la maltraitance en établissement et à domicile

Création d'une cellule IP PAPH











Les axes prioritaires à venir

- Prévenir et accompagner la perte d'autonomie
- Consolider la politique en direction des aidants familiaux
- Développer les résidences-services ou autres alternatives d'hébergement (Maisons d'Accueillants Familiaux)
- Renforcer la prévention, la bientraitance et la protection des personnes vulnérables à domicile
- Garantir la qualité de prise en charge en établissement
- Contractualiser avec le secteur des services à domicile









Le Département a financé cet établissement à hauteur de 11 million d'euros pour l'immobilier, 535 000 € pour le mobilier et a garanti l'emprunt.

Qualité des soins et grand confort dans un espace à vivre agréable et sécurisant

L'EHPAD Saint-François est idéalement situé dans le quartier historique du jardin de l'Etat, à proximité du Muséum d'histoire naturelle de la Réunion, dans un cadre de verdure en centre ville, entre mer et montagne, qui s'insère pleinement dans le tissu social et culturel réunionnais.

C'est un lieu de vie, ancré dans un parc paysager coloré et parfumé d'une superficie de 3 000m², composé de plantes endémiques de la Réunion et de palmiers séculaires, typique de notre région, qui sert d'écrin à notre établissement.

Rénové en 2015, le bâtiment offre à ses résidents tout le confort et la sécurité d'une construction d'architecture traditionnelle créole, et d'une chapelle lumineuse ainsi qu'un accueil vivant et rassurant.

L'EHPAD Saint-François dispose d'une capacité d'accueil de 77 chambres individuelles et 2 chambres doubles, réparties sur

2 niveaux, dont un pole Alzheimer composé de 12 chambres individuelles.

Chaque chambre est climatisée et dotée d'une salle de bain avec douche et wc respectant les normes d'accessibilité et de sécurité.

Des lieux de rencontres, des lieux de détente et d'activités ... qui font de l'institution un lieu de repos privilégié

Le projet de l'établissement de l'EHPAD Saint-François s'inscrit dans une démarche de personnalisation de l'accueil, de l'accompagnement, et dans une approche globale du "prendre soin" centré sur la personne, prenant en compte son histoire de vie, ses habitudes et ses envies.

Le Pôle Alzheimer

L'EHPAD Saint-François dispose d'un espace d'hébergement et de services spécialisés de 12 places accueillant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée en capacité de bénéficier d'un travail sur l'autonomie.

DÉPARTEMENT RÉUNION

NOTES

Nous proposons dans ce Pôle, la présence d'un personnel qualifié, formé à la philosophie de soins humanitude. Un projet personnalisé de vie est élaboré, et adapté aux résidents avec la participation des familles et des proches.

Notre espace Alzheimer se doit d'être un lieu de vie à part entière et non un lieu de soin.

Un "Jardin thérapie" permet aux résidents d'évoluer dans un cadre verdoyant, muni d'un patio, d'un petit potager pour jardiner et d'équipements sensoriels et sportifs.

Balnéothérapie, une approche thérapeutique et innovante

L'EHPAD Saint-François est particulièrement sensible à la problématique des douleurs chroniques qui affectent le bienêtre de ses résidents.

La balnéothérapie étant traditionnellement utilisée pour soulager les douleurs articulaires, l'établissement s'est doté depuis sa réhabilitation de deux baignoires, qui lui permettent de mieux répondre aux besoins et aux attentes des résidents.

Ce matériel, est adapté aux résidents douloureux et/ou à mobilité réduite.

Cet atelier a pour objectif d'établir une relation entre le professionnel qualifié et le résident, il offre un moment de partage et favorise le bien être et le soin.

Les soins

Une équipe de professionnels formés au grand âge vous accompagne.

Médecin, cadre de santé, infirmiers, aides soignants, aides

médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, rééducateurs sont quotidiennement présents.

Une équipe mobile de soins palliatifs et d'hospitalisation à domicile peut être sollicitée afin d'améliorer, avec le personnel soignant, la prise en charge dans des situations complexes, et notamment la prise en charge de la douleur.

La proximité avec le CHU Félix Guyon permet un accès rapide au plateau technique, et aux consultations spécialisées.

Des séances de rééducation sont assurées par le kinésithérapeute de l'établissement.

Un ergothérapeute qui, après avoir examiné le résident et évalué ses capacités, ses déficiences ainsi que son degré d'autonomie, détermine une démarche individualisée comprenant des activités thérapeutiques.

Un lieu de vie d'exception alliant confort et bien-être

Afin de garantir le confort et l'autonomie, l'établissement met à disposition un mobilier élégant : lit, table de chevet, armoire, fauteuil, bureau, chaise, luminaires combinant ergonomie, sécurité et design.

Vous bénéficierez également d'équipements et de services performants :

- Télévision numérique,
- Zone Wi-Fi,
- Ligne téléphonique directe,
- Système d'appel d'urgence pour joindre le personnel à tout moment,
- Climatisation réversible à thermostat individuel,



département Réunion

NOTES

- Lit médicalisé connecté au système d'appel malade,
- Détecteur de chutes.

Vous pouvez personnaliser votre chambre avec les objets de votre choix, dans le respect du règlement de fonctionnement.

Le confort hôtelier

La salle de restaurant, spacieuse et lumineuse, invite les résidents à prendre le repas dans un cadre raffiné et convivial.

Tout au long de l'année, y sont également organisés des événements festifs avec la célébration des anniversaires, des repas à thèmes...

Le salon multimédia attenant au Pôle animation pour les moments de détente et pour les activités culturelles et de loisirs, projection de films, de documentaires ou regarder la télévision.

Pour la détente, plusieurs salons et terrasses se situent près du jardin et au 1er étage.

L'équipe d'animation vous attend pour des moments créatifs et ludiques, mais également des moments conviviaux de détente, culturels et festifs.

Une cuisine Thérapeutique adaptée pour une pause gourmande en atelier avec les rééducateurs de l'établissement.

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance

Hébergement : 82,35 € et 100,47 € (moins de 60 ans)

Dépendance :

GIR 1 et 2 : 24,09 €
GIR 3 et 4 : 15,29 €
GIR 5 et 6 : 6,49 €

Le Département assure la prise en charge des tarifs de l'hébergement et de la dépendance pour les publics relevant de l'aide sociale.



Contact:

60, rue Bertin - 97400 Saint-Denis Tél : 02 62 90 87 69 Fax : 02 62 90 87 52 Email : secdirection.mdr@asfa.re







Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION Hôtel du Département 2, rue de la Source 97488 Saint-Denis Cedex

Tél.: 02 62 90 30 30 • Fax: 02 62 90 39 99 www.cg974.fr